



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 29/09/2023

Début 17h39

Fin 19h03

Diffusion Pr-Clubs

Validation en CF 20/10/2023

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS		x	
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER		x	
Mme Stéphanie SANQUER	x		
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN		x	
M. Thierry GARDON			
M. Thierry GENTILLY	x		
M. Apolosi FOLIAKI		x	

# Ordre du jour

Ouverture	3
1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 08 juin 2023	3
Décision 23-15 : Le PV du CF du 08 juin 2023 est adopté à la majorité et sera diffusé	3
2. Validation des sélections (athlètes et officiels) pour les Jeux du Pacifique	3
Décision 23-16 : La sélection des athlètes est validée à l'unanimité	4
3. Bilan des déplacements en métropole	4
4. Prime à la médailles	4
Décision 23-17 : Les prime aux médailles pour les Jeux du Pacifique 2023 sont votées à l'unanimité	4
Décision 23-18 : Les primes aux médailles pour les relais pour les Jeux du Pacifique 2023 sont votées à l'unanimité	5
5. Marathon des marquises	5
6. Missions FFA	5
6.1 Venue de Gilles	5
6.2 Venue de M. André GIRAUD	6
Décision 23-19 : L'invitation de M. André GIRAUD du 20 mars au 31 mars 2024 est validée	6
7. Aide à M. Raihau MAIAU	6
Décision 23-19 : L'aide à M. Raihau MAIAU est validée à l'unanimité	6
8. Questions diverses	6
8.1 Absence de meetings pour les benjamins et minimes	6
8.2 Confirmation du championnats de cross	7
Décision 23-20 : La date et le lieu pour les championnats de cross sont maintenus	7
8.2 Sponsoring fédéral	7
8.3 Course « Aimeo Vahine Run »	7
8.4 Patiri race	8
8.5 Avancé des travaux du stade Pater.	8
Clôture	8

# Ouverture

À 17h39, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

## 1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 08 juin 2023

Le PV du a été diffusé en même temps que l'ordre du jour. Le Secrétaire général (SG) s'assure que tout le monde a reçu le PV et demande s'il y a des remarques.

M. Moana KERVELLA demande s'il y a eu des avancées sur courrier à envoyer à l'AS Tamarii Punaruu. M. KERVALLA souhaite profiter de la présence de M. Thierry GENTILLY, sociétaire et vice-président de la section athlétisme de l'AS Tamarii Punaruu, ce qu'il en est. M. GENTILLY répond qu'il ne sait pas et qu'il faudrait produire les factures exactes du matériel que la FAPF prétend être le sien.

Le SG rappelle que ce matériel est spécifique et connu de tous, et que vu l'historique, ce serait au club de produire les factures. Le SG demande à M. GENTILLY s'il veut bien en parler à Titaua. M. GENTILLY répond que ce sera fait.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote du PV.

---

**Décision 23-15 : Le PV du CF du 08 juin 2023 est adopté à la majorité et sera diffusé**

---

## 2. Validation de la première sélection pour les Jeux du Pacifique

La PR présente la sélections des athlètes ayant réalisé les minimas A.

Hommes	Femmes
Paul CHOUTEAU	Takina BERNARDINO
Tumatai DAUPHIN	Sophie BOUCHONNET
Mateo LADA	Laurianne BISCH
Raihou MAIAU	Clémence DÈDE
Maitoa PITO	Estelle GENTILLY
Timona POAREU	Amandine MATERA
Damien TROQUENET	Pauline MOREAU

Teura TUPAIA	Teanavai PEREZ
Benjamin ZORGNOTTI	Salomé PRATCH
	Lovelaina WONG SANG

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote de la sélections des athlètes ci-dessus.

---

**Décision 23-16 : La sélection des athlètes est validée à l'unanimité**

---

La PR ajoute que le 14 octobre se tiendra une CT pour entériner la sélection des athlètes ayant donné satisfaction d'ici là.

### 3. Bilan des déplacements en métropole

La PR propose de déplacer ce point au prochain CF. Le CF accepte la proposition à l'unanimité.

### 4. Prime à la médailles

Le Trésorier (TR) présente les primes aux médailles mises en place pour les mini-jeux de Saipan. Pour mémoire, les primes étaient de :

- 50 000 francs CFP pour une médaille d'or
- 25 000 francs CFP pour une médaille d'argent
- 10 000 francs CFP pour une médaille de bronze

Pour Saipan, cela représentait un total de 295 000 francs CFP.

M. RAMOND propose d'augmenter la prime pour le bronze.

Après un tout de table, la proposition des primes à la médailles pour les Jeux du Pacifique 2023 sont :

- 50 000 francs CFP pour une médaille d'or
- 25 000 francs CFP pour une médaille d'argent
- 12 500 francs CFP pour une médaille de bronze

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote pour les primes aux médailles.

---

**Décision 23-17 : Les prime aux médailles pour les Jeux du Pacifique 2023 sont votées à l'unanimité**

---

Le TR évoque ensuite les primes pour les relais. Après un tout de table, la proposition des primes à la médailles aux relais pour les Jeux du Pacifique 2023 sont :

- 100 000 francs CFP pour une médaille d'or
- 50 000 francs CFP pour une médaille d'argent
- 25 000 francs CFP pour une médaille de bronze

Cette prime sera répartie entre les athlètes qui auront effectivement couru. Un remplaçant n'ayant participé à aucune course ne pourra pas prétendre à la prime.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote pour les primes aux médailles pour les relais aux Jeux du Pacifique 2023.

---

**Décision 23-18 : Les primes aux médailles pour les relais pour les Jeux du Pacifique 2023 sont votées à l'unanimité**

---

## 5. Marathon des marquises

Mme Titaua MAURIN a demandé à inscrire cette compétition au calendrier. M. Olivier AGUSSAN, présidente de la CT, a demandé s'il y avait une convention entre l'AS Tamarii Punaruu et l'association qui veut organiser cette course. Mme MAURIN a répondu par l'affirmative. M. AGUSSAN a demandé à avoir cette convention. Cette demande est restée sans réponse.

M. RAMOND demande des éclaircissements. M. KERVELLA explique qu'il s'agit d'une situation où l'organisateur n'est pas un club affilié de la FAPF et souhaite cependant que la course soit inscrite au calendrier de la FAPF. Il faut donc une convention avec la FAPF ou un club affilié avec la FAPF, en particulier pour s'assurer du respect des mesures de sécurité.

M. KERVELLA rappelle que n'importe quel club peut organiser une course s'il le souhaite. La demande est liée au souhait de l'organisateur de figurer au calendrier de la FAPF.

Le SG est chargé de relancer Mme MAURIN pour obtenir ladite convention. Pour faciliter les futures courses dans cette situation, la FAPF va élaborer un modèle de convention. Mme SANQUER propose de transmettre le modèle utilisé pour le sport scolaire.

## 6. Missions FFA

### 6.1 Venue de M. Gilles FOLLEREAU

La PR résume la genèse de la venue de M. Gilles FOLLEREAU. Cela s'est produit grâce à un échange avec M. André GIRAUD, Président de la FFA, durant les Mondiaux à Budapest. M. GIRAUD a été très réactif et la FAPF peut ainsi profiter de l'expérience de M. FOLLEREAU pour 2 mois et demi en Polynésie.

M. FOLLEREAU détaille son parcours, avec en particulier son expérience en tant qu'entraîneur de deux athlètes en finale à Athènes. Le CF remercie Gilles pour sa présence.

## 6.2 Venue de M. André GIRAUD

La PR évoque la possible venue de M. GIRAUD en Polynésie. Ce déplacement pourrait se réaliser durant le premier semestre 2024 et il convient pour la FAPF de convenir des meilleures dates pour M. GIRAUD. En tenant compte des Interclubs qui auront lieu le 23 mars, de la journée olympique du 25 mars et du marathon de Moorea du 30 mars, la PR propose de convier M. GIRAUD du 20 mars au 31 mars.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote pour l'invitation de M. GIRAUD.

---

**Décision 23-19 : L'invitation de M. André GIRAUD du 20 mars au 31 mars 2024 est validée**

---

## 7. Aide à M. Raihau MAIAU

La PR évoque la situation de M. Raihau MAIAU, sélectionné pour les Jeux du Pacifique 2023. Il sollicite une aide financière de la part de la FAPF, sans préciser de montant, afin de couvrir une partie des charges lié à son entraînement. Il a transmis à la PR un détail de son budget.

Le CF s'entend pour aider M. MAIAU à même hauteur que M. ZORGNOTTI, soit 200 000 francs CFP.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote pour l'aide à M. MAIAU.

---

**Décision 23-19 : L'aide à M. Raihau MAIAU est validée à l'unanimité**

---

## 8. Questions diverses

### 8.1 Absence de meetings pour les benjamins et minimes

M. GENTILLY demande si « les meetings d'ici aux Jeux seront uniquement pour les présélectionnés et CFE ? ». Il déplore, de sa propre analyse, qu'il n'y ait plus aucune rencontre auxquels les benjamins et minimes puissent participer d'ici à janvier 2024.

M. DAUPHIN répond que c'est faux puisque dès le 21 octobre se tiendra une rencontre ouverte aux benjamins et minimes.

M. KERVELLA rappelle à M. GENTILLY que tout cela a été décidée en CT. M. GENTILLY représente l'AS Tamarii Punaruu en CT, il devrait donc être au courant. De plus, M. KERVELLA parcourt le calendrier et voit que d'ici à janvier, il y aura 6 compétitions auxquelles les benjamins et minimes pourront concourir, dont 2 organisées par l'AS Tamarii Punaruu en octobre et en décembre.

M. GENTILLY rétorque que ce ne sont que des courses, et qu'il y n'a pas de concours. Encore une fois, la lecture du calendrier montre que c'est faux. M. KERVELLA précise qu'il y a aussi au calendrier 8 compétitions de sauts et/ou de lancers de septembre à décembre ouvertes aux benjamins et aux minimes. Il souligne qu'il y en a d'ailleurs eu 2 au stade de la Punaruu en septembre avec 0 participation de l'AS Tamarii Punaruu.

M. GENTILLY demande pourquoi on ne peut pas rajouter plus d'épreuves. La PR répond que le manque de bénévoles oblige à faire des choix, et que la FAPF a choisi de donner la priorité aux sélectionnées des Jeux du Pacifique 2023 ainsi qu'aux membres du CFE.

M. GENTILLY demande « pourquoi que les athlètes du CFE ? ». M. DAUPHIN répond que le CFE est l'organe de la FAPF qui va permettre de produire des performances et qu'il est évident qu'on lui donne la priorité.

## **8.2 Confirmation du championnats de cross**

M. RAMOND souhaite savoir, au vu des Jeux du Pacifique, si les championnats de cross de Polynésie se tiendront bien le samedi 09 décembre à Atimaono. Après un tour de table, la date et le lieu font sens.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote.

---

**Décision 23-20 : La date et le lieu pour les championnats de cross sont maintenus**

---

## **8.2 Sponsoring fédéral**

M. RAMOND souhaite savoir ce qu'il en est de la recherche de sponsors au niveau fédéral. La FAPF a eu une personne dont c'était une des missions, mais aujourd'hui, cette mission n'est plus dévolue à une personne unique.

La PR acquiesce et rappelle que nous souffrons d'un déficit de mains et que les bénévoles déjà engagés, en premier lieu M. RAMOND, le sont déjà de façon très forte. On ne peut pas leur en demander plus sans les épuiser totalement.

Un appel à candidature sera passé auprès des adhérents de la FAPF pour reprendre cette mission.

## **8.3 Course « Aimeho Vahine Run »**

M. RAMOND revient sur le règlement de la course « Aimeho Vahine Run » diffusé par courriel pour demande d'avis. Il est sceptique sur le projet, en particulier l'article 13 bis n'expliquant pas clairement comment seront utilisés les fonds.

La PR remercie M. RAMOND et M. LEPRINCE pour leurs apports et fera une réponse officielle aux organisateurs de cette course, en rappelant que ce n'est pas une course sous l'égide de la FAPF.

## 8.4 Pātiri race


M. VICENTE souhaite savoir si la Pātiri Race aura lieu en 2023. La PR répond qu'elle aura lieu durant la saison 2023/2024, mais en 2024 compte tenu du manque de bénévoles.

## 8.5 Avancé des travaux du stade Pater.


M. VICENTE demande ce qu'il en est des travaux stade Pater, par suite du changement de gouvernement. Pour rappel, les travaux de rénovation du stade Pater étaient prévus de janvier 2024 à décembre 2024. La PR répond que des informations qu'elle a eu, ces travaux sont décalés de 6 mois.

## Clôture

À 19h03, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Secrétaire  
M. Peter MEUEL



La Présidente  
Mme Cécile GILROY